



ASSOCIATION SPORTIVE DE SARTROUVILLE VOLLEY-BALL



<http://www.sartrouvillevolley.com/>

FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2023/2024

Renouvellement Licence :

Création Licence :

Mutation :

Nom :		Prénom :		Photo ou photocopie photo à coller pour nouvel adhérent
Nom de jeune fille :				
Né(e) : / /		Lieu de Naissance :		
Taille :		Nationalité :		
Adresse :				
Code Postal :		Ville :		
Tél adhérent :		Mail adhérent : (MAJUSCULES)		
Tél parent :		Mail parent : (MAJUSCULES) :		
Tél parent :		Mail parent : (MAJUSCULES) :		



BAREME DES COTISATIONS



Cotisation par catégorie	<input checked="" type="checkbox"/>	Cotisation Totale	Part Club	Part Fédérale
Senior Compétition (né(e) en 2001 & avant)	<input type="checkbox"/>	240 €	170 €	70 €
Senior Loisir compétition (né(e) en 2002 & avant)	<input type="checkbox"/>	195 €	151 €	44 €
Senior Loisir hors compétition (né(e) en 2002 & avant)	<input type="checkbox"/>	185 €	141 €	44 €
M 21 (né(e) en 2003-2004&2005) M 18 (né(e) en 2006-2007 & 2008)	<input type="checkbox"/>	190 €	120 €	70 €
M 15 (né(e) en 2009 & 2010) M 13 (né(e) en 2011 & 2012)	<input type="checkbox"/>	180 €	140 €	40 €
M 11 (né(e) en 2013 & 2014) M 9 (né(e) en 2015 & 2016)	<input type="checkbox"/>	170 €	132 €	38 €
Baby (né(e) en 2017-2018-2019) & Super Baby (né(e) en 2020 & 2021)	<input type="checkbox"/>	150 €	125 €	25 €
Licence complémentaire de Beach	<input type="checkbox"/>	20 €	13 €	7 €
Licence Beach seule	<input type="checkbox"/>	75 €	50€	25 €
Tarif dégressif : une réduction de 5% pour 2 adhérents d'une même famille, et de 10% pour 3 adhérents et plus, sera appliquée sur la part « Club » de la cotisation , si les fiches d'inscription sont rendues ensemble.				



Frais de mutation et Indemnités de formation



- ↪ Le joueur muté prendra à sa charge 20% des frais de mutation, prélevés par la Fédération et la Ligue et remettra une caution représentant les 80% restants. Au renouvellement de la licence, la caution sera réduite de 25% la première année, de 33% la seconde année, de 50% la troisième année et de 100% la quatrième année. **En cas de départ avant la quatrième année la caution sera acquise au Club.**
- ↪ A compter de la saison 2020-2021, des indemnités de formation peuvent être réclamées par le club quitté pour des jeunes joueurs qu'ils ont formés. Ces éventuelles indemnités de formation sont à la charge du joueur muté.

Pièces à joindre impérativement au dossier d'inscription :

- ❖ Fiche médicale FFVB (<http://extranet.ffvb.org/front/207-37-1-Fiches-Medicales->) - Pour les mineurs : certificat médical ou questionnaire de santé
- ❖ Chèque du montant de la cotisation à l'ordre de l'ASS Volley Ball (voir tarifs ci-dessus)
- ❖ 1 Photo d'identité pour tous les adhérents (+ 1 ou une copie à coller sur la fiche pour nouvel adhérent)
- ❖ Photocopie d'une pièce d'identité pour les nouveaux adhérents ou photocopie du livret de famille

Contact : Claude MICHEL - Président Association Sportive de Sartrouville Volley Ball : **06 08 74 14 99** c-michel78@wanadoo.fr

❖ Gymnase Carnot - 64, avenue Carnot - 78500 Sartrouville.

T.S.V.P

AUTORISATIONS

Je soussigné(e),

Demeurant :

(1) père, mère, tuteur légal de l'enfant, (nom et prénom) :

UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES

autorise le club

n'autorise pas le club

- à photographier mon enfant dans le cadre de la pratique du volley-ball et du beach volley

- à utiliser les photographies prises lors de la pratique du volley-ball sur lesquelles peut apparaître mon enfant. Cette utilisation doit poursuivre un but de promotion de ses activités et non un usage commercial. Le club s'engage à me consulter avant toute cession du document.

Les photographies pourront être retirées du site internet du club sur demande et devront m'être présentées avant leur diffusion sur papier.

DEPART SEUL DU GYMNASSE POUR ENFANT MINEUR

autorise le club AS Sartrouville Volley Ball à laisser mon enfant partir seul(e) du gymnase après son entraînement

n'autorise pas le club à laisser mon enfant partir seul(e) du gymnase

ATTENTION : Il arrive que l'animateur ou l'entraîneur chargé de l'encadrement de la séance de votre enfant soit absent ou en retard. Il est possible qu'il n'ait pas eu le temps de vous en avertir et que le club ne puisse pas s'organiser pour assurer l'accueil des enfants.

Pour éviter les soucis liés à cette absence, nous vous demandons de venir accompagner votre enfant jusque dans la salle et de ne le laisser qu'après vous être assuré de la présence du cadre technique.

Il vous est donc fortement déconseillé de déposer votre enfant devant le gymnase sans prendre le temps de descendre de votre voiture. Par la même occasion, votre arrêt montrera que vous encouragez la pratique de votre enfant en vous intéressant à son activité.

Nous vous remercions d'appliquer ces conseils pour la sécurité et la tranquillité de chacun de nous.

TRANSPORT (A l'occasion des déplacements de l'équipe de mon enfant) :

autorise le club de mon enfant à organiser le transport de celui-ci par des parents bénévoles

n'autorise pas le club de mon enfant à organiser le transport de celui-ci par des parents bénévoles

INTERVENTION CHIRURGICALE

autorise le responsable de l'équipe de volley-ball de Sartrouville de mon enfant à prendre toute décision relative à une intervention chirurgicale, après m'avoir contacté(e).

n'autorise pas une intervention chirurgicale sur mon enfant sans ma présence

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom, Prénom :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Numéro de sécurité sociale du responsable (et de l'enfant) :

Pour faire valoir ce que de droit

AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE DU CENTRE HOSPITALIER

autorise mon enfant

n'autorise pas mon enfant

à sortir de l'établissement hospitalier qui lui a donné les soins, accompagné(e) et sous la responsabilité du responsable de l'équipe de volley-ball du club de Sartrouville

Fait à , le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

(1) rayer les mentions inutiles